

FRANÇAIS

CM1

Connaissance de la langue

La nature des mots

Résumé :

Le PE mettra en évidence que la compréhension d'une phrase permet de retrouver la nature d'un mot. C'est dans cette optique que seront ensuite définies les natures à étudier au cycle 3, en donnant ainsi du sens à leur dénomination ou leur utilisation.

NIVEAU : COURS MOYEN 1	
Domaine 1 du socle	Les langages pour penser et communiquer
Sous-domaine du socle	Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue à l'oral et à l'écrit
Français Connaissances et compétences	Etude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)
	Identifier les constituants d'une phrase simple Se repérer dans la phrase complexe Comprendre et maîtriser les notions de nature (ou classe grammaticale) et fonction Analyser le groupe nominal : notions d'épithète et de complément du nom Différencier les classes de mots : le déterminant : déterminants possessif et démonstratif <i>NB : le nom, l'article (défini et indéfini), l'adjectif, le verbe, le pronom personnel sujet, les mots invariables ont été vus au cycle 2.</i>
	Acquérir l'orthographe grammaticale Identifier les classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant ; l'adjectif ; le pronom Connaître la notion de groupe nominal et d'accord au sein du groupe nominal Elaborer des règles de fonctionnement construites sur les régularités.
	Écriture
	Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser Respecter les normes de l'écrit : En lien avec l'étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur l'orthographe grammaticale : accord du verbe avec le sujet ; accord du déterminant et de l'adjectif avec le nom.

Séquence : La nature des mots

Après une première séance où l'on reprecise les natures de mots déjà connues, il s'agit de mettre en évidence que la compréhension d'une phrase permet de retrouver la nature d'un mot. C'est dans cette optique que seront ensuite définies les natures à étudier au cycle 3, en donnant ainsi du sens à leur dénomination ou leur utilisation.

Il s'agit d'une véritable "réflexion grammaticale", mobilisant des connaissances déjà acquises et plaçant les élèves en situation de réflexion : l'élève est supposé actif (ou, en tout cas, est placé en situation active); il doit se poser des questions, s'interroger... et l'enseignant doit s'appuyer sur ses capacités, ses connaissances, son intelligence, sa compréhension.

Ici, il s'agit de mots inventés, dont on ne peut donc pas connaître la nature à priori et pour lesquels il sera indispensable d'étudier leur rôle dans la phrase, donnant ainsi même parfois du sens à leur dénomination (pronom = *pour un nom*).

Ce travail de prise de sens et d'identification dans la phrase sera réinvesti dans les productions d'écrit ou l'orthographe.